

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

ALUSPRAY

2. Composition qualitative et quantitative

Aluminium..... 0,25 g
(sous forme stéarinée)
Excipient QSP1 g de suspension active.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Suspension pour pulvérisation cutanée.

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Equins, bovins, ovins, porcins, chiens, chats et volailles.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les équins, les bovins, les ovins, les porcins, les chiens, les chats et les volailles :
- Traitement protecteur et cicatrisant des plaies.

4.3. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une hypersensibilité connue à l'un des composants.
Ne pas utiliser pour traiter des lésions de la mamelle chez les animaux produisant du lait destiné à la consommation humaine.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Nettoyer soigneusement les plaies souillées avec un antiseptique avant la pulvérisation du produit.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ce produit tache : éviter son contact avec les mains et les effets personnels.
Se laver les mains après utilisation.

iii) Autres précautions

Récipient sous pression.
Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Agiter fortement avant l'emploi.

Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement.

Ne pas fumer.

Procéder à de brèves pressions sans pulvérisation prolongée.

Bien ventiler après usage.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

En cas de léchage du produit des vomissements peuvent être observés.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'absorption cutanée de l'aluminium étant très faible, l'utilisation de ce médicament pendant la période de gestation ne semble pas poser de problème particulier.

L'utilisation du médicament sera fonction de l'évaluation du rapport bénéfice/risque réalisée par le vétérinaire.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

4.9. Posologie et voie d'administration

Usage externe.

Pulvériser de façon à couvrir la plaie d'une mince couche de poudre, 1 à 2 fois par jour suivant les cas. Une bonne utilisation de ce produit suppose son emploi après nettoyage, désinfection, parage et réparation chirurgicale de la plaie.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Sans objet.

4.11. Temps d'attente

Equins, bovins, ovins :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

Porcins :

Viande et abats : zéro jour.

Volailles :

Viande et abats : zéro jour.

À ufs : zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : préparations pour le traitement des plaies, autres cicatrisants.

Code ATC-vet : QD03AX.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

L'aluminium a des propriétés cicatrisantes et, de par ses propriétés astringentes, il serait bactéricide.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Appliqués localement sous forme d'aérosol, les grains d'aluminium se déposent dans les anfractuosités de la plaie.

L'aluminium ne pénètre pas dans les cellules et reste au niveau des membranes.

6. Informations pharmaceutiques**6.1. Liste des excipients**

Paraffine liquide
Gaz de pétrole liquéfié

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon aluminium

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VETOQUINOL
MAGNY VERNIS
70200 LURE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/0828175 3/1991

Flacon pressurisé aluminium de 210 ml contenant 12 g de suspension active

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

14/05/1991 - 07/03/2011

10. Date de mise à jour du texte

07/03/2011